



Comité de l'Isère de Tennis de Table
Campus de la Brunerie
Bâtiment Aconcagua – 1^{er} étage
180 Boulevard de Charavines
38 500 Voiron
contact@ttisere.com www.ttisere.com



Voiron, le 26 août 2022

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ATTENTION

La présence des clubs à l'Assemblée Générale du Comité est obligatoire
pour ne pas avoir de pénalité.

Chaque club doit être représenté par son délégué ou par un autre de ses membres licenciés au club, auquel le délégué aura donné pouvoir.

Pour l'Assemblée Générale du Comité, les pouvoirs entre clubs ne sont pas valables.

Les représentants délégués des associations sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire du Comité de l'Isère de tennis de table le :

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022 à 19h00 à MORESTEL

**Salle de l'Amitié
Route de Lyon
38510 MORESTEL**

Ordre du jour:

Pointage des associations – vérification des pouvoirs
Allocution de la présidente du Comité
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021 – Vote N°1
Rapport moral du secrétaire général – Vote N°2
Rapport financier du trésorier – Vote N°3
Appel à candidature d'un commissaire vérificateur aux comptes pour 2022-2023 – Vote N°4
Rapport des responsables de commissions
Remise des Mérites Départementaux et des récompenses
Questions écrites posées par avance par les clubs
Clôture de l'AG suivie du pot de l'Amitié

Pour le Comité

Marie-Alix Bourbon, présidente

Les questions posées par les clubs sont à envoyer à contact@ttisere.com avant le 17 septembre 2022, 12 heures.

Une pénalité financière de 15,00 € par voix sera infligée à toute association non présente